



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

Avis public d'entrée en vigueur

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue, le 7 juin 2021, la Ville de Kingsey Falls a adopté les règlements intitulés :

- n° 2021-11 « Règlement du Plan d'urbanisme »
- n° 2021-12 « Règlement de zonage »
- n° 2021-13 « Règlement de lotissement »
- n° 2021-14 « Règlement de construction »
- n° 2021-15 « Règlement de conditions d'émission du permis de construction »

Les règlements n° 2021-11, n° 2021-12, n° 2021-13, n° 2021-14, n° 2021-15, et n° 2021-16, visent à modifier le Plan d'urbanisme afin d'effectuer la révision quinquennale du Plan d'urbanisme et le remplacement des règlements de zonage, lotissement, construction, condition d'émission des permis de construction ainsi que permis et certificats.

Ces règlements ont fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté d'Arthabaska le 9 septembre 2021 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que les règlements sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville situé au 15, rue Caron, Kingsey Falls.

Donné à Kingsey Falls, ce 8 octobre 2021

Annie Lemieux, directrice générale et greffière



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

Avis public d'entrée en vigueur

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté lors d'une session ordinaire tenue le 7 juin 2021 le **Règlement n° 2021-16 intitulé « Règlement de permis et certificats »**. Ce règlement entre en vigueur le 8 octobre 2021, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville situé au 15, rue Caron, Kingsey Falls.

Donné à Kingsey Falls, ce 8 octobre 2021

Annie Lemieux, directrice générale et greffière